

Note 2009 / 8

Troisième réunion du Groupe de travail spécial sur la réforme administrative Gland, 3 décembre 2009

Le Secrétariat de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Dans la Résolution X.5, la Conférence des Parties, à sa 10^e Session, a établi un Groupe de travail spécial sur la réforme administrative chargé de recommander au Comité permanent des mesures efficaces et pratiques pour améliorer les capacités et le fonctionnement du Secrétariat.

La première et la seconde réunion du Groupe de travail spécial sur la réforme administrative ont eu lieu, respectivement, le 19 janvier et le 24 mars 2009.

Le Secrétariat a le plaisir de communiquer l'ordre du jour de la troisième réunion du Groupe de travail spécial, qui aura lieu au Siège du Secrétariat Ramsar, à Gland, **le jeudi 3 décembre 2009, de 10h00 à 17h00**. Les documents de travail du Groupe seront publiés sur le site Web de Ramsar à l'adresse http://www.ramsar.org/cda/ramsar/display/main/main.jsp?zn=ramsar&cp=1-31-41^22098_4000_0.

Les représentants des Parties contractantes qui souhaitent assister à la réunion sont priés de s'inscrire auprès du Secrétariat d'ici au lundi 30 novembre à l'adresse katz@ramsar.org

Les Co-présidents du Groupe de travail prévoient qu'une réunion supplémentaire pourrait être nécessaire peu après celle du 3 décembre. Il est proposé qu'une quatrième réunion ait lieu à Gland, soit mardi 26, soit jeudi 28 janvier 2010. Les représentants des Parties contractantes intéressées sont priés de prendre note de ces dates.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes, et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 9 octobre 2009

Annexe : Projet d'ordre du jour